

L'Institut Catholique de Paris choisit Auriga et place Aurion au cœur de son nouveau système d'information.

Dans le cadre de son plan de transformation numérique, l'Institut Catholique de Paris (ICP) s'associe à l'éditeur de logiciels Auriga, spécialisé dans l'Education.

Une révolution numérique

L'ICP, fondé en 1875, accueille chaque année près de 10 000 étudiants en différentes spécialités (sciences sociales, lettres, philosophie, droit, théologie, ...) dont un tiers de nationalité étrangère. L'établissement, acteur majeur d'un secteur en pleine digitalisation, s'est lancé dans un ambitieux projet de transformation de ses systèmes d'information. Pour cela une Direction des Systèmes d'Information et du Numérique a spécialement été créée pour accompagner la communauté universitaire dans les mutations numériques.

L'objectif de ce projet est d'accroître l'attractivité de l'Institution. Le changement de progiciel de scolarité (ERP), au cœur des processus de gestion des formations dispensées, est une étape importante de ce renouvellement en profondeur.

« Un choix mûrement réfléchi »

Pour l'accompagner sur le volet ERP de sa digitalisation, l'ICP a choisi de faire confiance à l'éditeur-intégrateur parisien Auriga, créateur d'applications dédiées à la gestion de la formation depuis 1988, au terme d'une procédure d'appels d'offres de plusieurs mois.

Le logiciel Aurion d'Auriga, déjà installé avec succès dans de prestigieux établissements comme l'ESCP-Europe, l'EDHEC ou les Arts et Métiers ParisTech, a été jugé le plus en adéquation avec le projet de transformation de l'ICP sur l'aspect fonctionnel.

« Le choix de la solution Aurion s'est fait, comme chacun de nos projets, systématiquement en concertation avec les métiers. Dans le cadre d'une conduite de changement adaptée, le projet est géré de manière agile avec l'équipe projet dédiée au sein du pôle métiers de la DSIN et les utilisateurs référents», indique le DSI et CDO de l'établissement, Anthony Hié.

L'amélioration du service aux utilisateurs

Le déploiement du logiciel est prévu pour la rentrée 2018. Les gains opérationnels attendus par l'ICP sont clairs : Aurion devra augmenter les possibilités d'interactivité entre les parties prenantes de l'établissement (*stakeholders*), favoriser la fluidité de l'accès aux informations et permettre la gestion de parcours pédagogiques individualisés, tout en facilitant le reporting et en garantissant souplesse, performance et flexibilité.

Contact :

Violaine Huno-Barthélémy – Ingénieure Commerciale
Auriga – 37 rue Bergère, 75009 Paris
01 48 24 86 00 – v.barthelemy@auriga.fr